

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	02.09.2019	9h54	19.327	DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Florence Nater et Jean-Frédéric de Montmollin

Titre : Mise en œuvre du RHNE : doit-on s'inquiéter ?

Contenu :

Au début du mois de juillet dernier, la commission Santé faisait état, au travers d'un communiqué de presse, des travaux de mise en œuvre du RHNE. Dans cette communication, établie suite à une séance tenue fin juin 2019, la commission Santé réaffirmait son « *intention de voir la volonté populaire respectée par une mise en œuvre rapide de la loi sur le Réseau hospitalier neuchâtelois* ». Ce communiqué transmettait en outre l'entrée en vigueur du RHNE au 1^{er} novembre 2019 annoncée par le Conseil d'État et informait sur le fait que le gouvernement « *entendait arrêter la composition du futur Conseil d'administration encore durant l'été* ». Si l'été n'est pas encore fini, force est de constater que des inquiétudes et des craintes se manifestent formellement ou informellement, et par différents interlocuteurs, auprès des signataires de cette question.

Dans ce contexte, le Conseil d'État peut-il renseigner notre Autorité et la population sur les éléments suivants :

- Qui sont les différents interlocuteurs avec qui le Conseil d'État est en contact depuis le vote du Grand Conseil du 19 février dernier afin de concrétiser la mise en œuvre de la volonté populaire : institutions, représentants du comité d'initiative, etc. ?
- Quelles sont les démarches en cours dans le but de concrétiser la mise en œuvre du RHNE dans le calendrier annoncé début juillet dernier ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Florence Nater

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jean-Frédéric de Montmollin		